



---

**SYMPOSIUM REGIONAL DE HAUT NIVEAU  
SUR LA STABILITE FINANCIERE**

**3<sup>ème</sup> édition**

***MOT D'OUVERTURE  
DE MONSIEUR LE WALI***

**Rabat, le 9 décembre 2019**

**Centre de Formation Professionnelle de Bank Al-Maghrib**

---

**Monsieur le Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda et  
Président de l'Association des Banques Centrales Africaines,**

**Monsieur le Secrétaire Général Adjoint du Conseil de Stabilité  
Financière (Financial Stability Board - FSB),**

**Monsieur le Président du Comité macroprudentiel de  
l'Association Internationale des Superviseurs d'Assurances  
(IAIS),**

**Monsieur le représentant l'Organisation Internationale des  
Commissions de Valeurs (OICV),**

**Mesdames et Messieurs, les représentants des autorités de  
régulation africaine,**

**Honorable assistance,**

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans ce centre de formation de Bank Al-Maghrib à Rabat, à l'occasion de la troisième édition du symposium régional de haut niveau sur la stabilité financière.

Au nom du Comité marocain de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques réunissant les trois régulateurs, je remercie l'ensemble des participants et intervenants pour l'intérêt qu'ils ont accordé à cette rencontre. Je tiens, également, à souhaiter la bienvenue à nos invités venant des différents pays d'Afrique, en leur exprimant ma gratitude d'avoir répondu favorablement à notre invitation et accepté de partager leurs expériences dans le cadre des panels prévus lors ce symposium. Mes vifs remerciements vont, en particulier, à Monsieur John RWANGOMBWA, Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda et actuel président de l'ABCA, de nous avoir honoré par sa présence. Je tiens ici à souligner que l'ABCA a bien voulu accepter d'être un partenaire régulier à l'organisation des éditions de cet évènement biennal. Je me réjouis de cette décision qui dénote toute l'importance qu'accorde l'ABCA aux questions de stabilité financière.

Je remercie aussi pour leur présence les éminents experts du Financial Stability Board, de la Banque Mondiale, de l'Association Internationale des Superviseurs d'Assurances (IAIS), de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV), de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution de France, de l'Autorité française des Marchés Financiers, de l'Institut International pour le Développement Durable (IISD) ainsi que les différents représentants du secteur financier marocain.

La contribution de tous durant cette journée nous apportera, sans nul doute, les enseignements et les éclaircissements sur les enjeux et les actions à entreprendre en vue de renforcer le cadre de stabilité financière au sein de nos pays respectifs et partant de notre Continent.

### **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, les Etats membres de l'union africaine ont décidé en 2018 la création de la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique (ZLECAf). Cette importante avancée vise à intégrer davantage les marchés africains en vue d'un développement socio-économique inclusif et durable et d'une compétitivité accrue des pays africains tant au niveau continental que mondial.

Dans ce contexte, une intégration financière renforcée en Afrique devient un impératif important pour appuyer cet élan en favorisant davantage l'accroissement des échanges commerciaux et des opportunités d'investissements.

Pour sa part, le Maroc a renforcé, dans le cadre de la vision de Sa Majesté Le Roi, cette intégration financière et économique et a noué, à cet égard, différents partenariats et signé plusieurs accords de coopération avec les pays africains. Le secteur financier et bancaire marocain n'a pas manqué de s'inscrire dans cette orientation. En effet, les banques marocaines se sont fortement développées en Afrique ces dernières années et sont aujourd'hui présentes dans 27 pays du Continent.

L'intégration financière en Afrique, si elle comporte des avantages et des opportunités indéniables, n'est pas sans risques sur la stabilité financière en raison notamment des possibles contagions et propagation de risques entre les systèmes financiers de nos pays. Il devient donc urgent d'adapter les règles de gestion de ces risques, de mettre en place un dispositif de stress test approprié, et de renforcer la coopération entre régulateurs des pays d'origine et d'accueil.

### **Mesdames et Messieurs,**

A l'heure actuelle et compte tenu des évolutions importantes de notre environnement interne et externe, notre système financier africain doit s'adapter constamment pour faire face à l'émergence de nouveaux risques et vulnérabilités pesant sur la stabilité financière.

Ces évolutions concernent, en tout premier lieu, les implications et effets disruptifs de la transformation digitale et des innovations technologiques sur la sphère financière africaine. L'essor des Fintech et des Insurtech, l'utilisation des Big Data, les modes de financements alternatifs « crowdfunding », le développement du paiement mobile et l'utilisation des technologies de la blockchain sont autant d'exemples sur l'implication importante de ces innovations dans les secteurs bancaire, assurantiel et des marchés de capitaux.

Ces évolutions qui vont devoir transformer notre environnement économique et financier nous imposent de leur accorder une grande importance. C'est d'ailleurs, dans ce sens, que nous avons invité les acteurs du secteur financier à venir débattre de ces questions en mars dernier dans le cadre de la conférence régionale pour l'Afrique et le Moyen Orient sur la transformation digitale et la mise en œuvre du Programme Fintech de Bali que nous avons organisée avec le FMI et plus récemment encore lors de « l'Africa Blockchain Summit » qui s'est tenue en novembre 2019.

Les risques induits par ces technologies disruptives se sont amplifiés avec la digitalisation accrue et rapide des services financiers. Il s'agit, particulièrement, des risques d'utilisation des technologies informatiques à des fins de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, de protection des consommateurs et de recrudescence des cyberattaques ciblant le secteur financier. Sur ce dernier point, les institutions internationales sont unanimes quant à la nécessité de mettre en place un cadre de référence en matière de régulation de la cybersécurité. Au Maroc, les autorités financières ont établi en 2018 une feuille de route pour la surveillance du cyber risque au sein du système financier national en s'inspirant, à cet effet, des standards internationaux. Dans ce cadre, un diagnostic de la maturité des établissements financiers en matière de cybersécurité est en cours de préparation selon une démarche concertée entre les trois régulateurs.

Sur un autre volet non moins important, les changements climatiques constituent une zone de vulnérabilité critique pour le secteur financier, du fait qu'ils sont aujourd'hui une réalité quasiment irréversible. Dans ce sens, les risques physiques induits par la récurrence de plus en plus forte des catastrophes climatiques et les risques liés à la transition vers une économie à bas carbone, notamment quand elle est brutale et non ordonnée, peuvent entraîner des perturbations et des pertes financières significatives pouvant compromettre la résilience du secteur financier.

En conséquence, l'élaboration d'une cartographie des risques climatiques, même si elle demeure encore en gestation, s'impose aux régulateurs financiers au titre de leur mandat de stabilité financière. Ils sont ainsi appelés à améliorer progressivement leurs approches d'identification et de mesure des expositions du secteur financier à de tels risques. Cette problématique nous interpelle plus particulièrement du fait que la menace des changements climatiques est plus exacerbée dans notre continent africain.

Par ailleurs, la dernière crise financière de 2008 a révélé la nécessité de prévenir, gérer et réguler les risques liés à la faillite des établissements financiers, réputés jusqu'alors « *too big to fail* »

Partant de ces enseignements, l'identification des institutions financières revêtant une importance systémique et la mise en place d'un cadre de surveillance renforcée et de résolution de ces établissements, ont été parmi les principales réformes post-crisis engagées.

C'est ainsi que plusieurs pays ont réalisé d'importantes avancées en la matière principalement en ce qui concerne la mise en place d'un dispositif de résolution et de gestion de crises permettant de définir les pouvoirs, les instruments et les mécanismes de financement requis pour traiter d'une manière ordonnée et maîtrisée les éventuels cas de résolution.

### **Mesdames et Messieurs,**

Les sessions prévues durant cette journée, nous permettront de débattre autour de thématiques en lien avec ces différentes évolutions.

L'agenda de cette rencontre, marquée par l'intervention d'éminents panélistes représentant à la fois le secteur bancaire, assurantiel et le marché des capitaux, ne manquera pas de fournir un éclairage sur les enjeux, enseignements et pistes de réflexion qui nous permettront d'améliorer et de renforcer nos capacités et nos dispositifs pour préserver davantage encore la stabilité financière au sein de nos pays et partant de notre Continent.

En restant persuadé que cette troisième édition sera couronnée de succès, je vous remercie de votre attention et vous souhaite un agréable séjour à Rabat.